

Web-I de la DIEESS :

L'IAE : une alliée pour vos publics !

18 octobre 2024, 14h



Bienvenue !

Quelques mots avant de commencer :

- 1) *Qui êtes-vous ?* Afin que nous puissions mieux connaître l'audience de nos web-i et l'adapter à vos besoins, **merci de bien vouloir renseigner votre structure d'appartenance dans le sondage sur la conversation Teams ;**
- 2) *Nous sommes nombreux !* Merci de **couper vos micros, et de lever virtuellement la main** avant d'intervenir. Vous pouvez également **mobiliser le chat** (conversation instantanée)
- 3) *Souriez... vous êtes filmés.* Ce web-i est **enregistré**. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans l'enregistrement, vous pouvez couper votre caméra ;
- 4) *Et après... ?* **Retrouvez ce support, et les précédents, sur notre espace dédié** : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/WEB-I-les-nouveaux-rendez-vous-Insertion-du-Departement>

Les animateur.trices du Web-I

Anna LAURENT

Cheffe du bureau de l'économie sociale et solidaire et de l'IAE

Service des économies nouvelles et solidaires
Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
annlaurent@seinesaintdenis.fr

Hugo RUIZ

Chef du bureau de l'animation territoriale

Bureau de l'Animation Territoriale
Service de l'Orientation et de l'accompagnement des Publics
direction de l'insertion, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
hruiz@seinesaintdenis.fr

Amabéla JOHNSON

Chargée de projets IAE

Service des économies nouvelles et solidaires
Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
ajohnson@seinesaintdenis.fr

Hermès KANDA

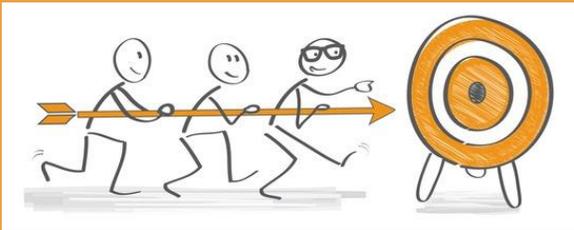
Chargé Emploi Accompagnement

Agence locale d'insertion de Pierrefitte / Stains

hermes.kanda@groupevitaminet.com



Rappel des objectifs du Web-I



L'IAE : un allié pour vos publics

- Avoir un aperçu de l'offre des SIAE et comprendre l'intérêt pour les publics : parcours, accompagnement, secteurs d'activité
- Maîtriser le positionnement des publics : critères et modalités pratiques
- Echanger sur les bonnes pratiques / témoignage d'une ALI partenaire de l'IAE
- Faire remonter vos besoins pour améliorer l'offre

1) L'IAE, kézako ?



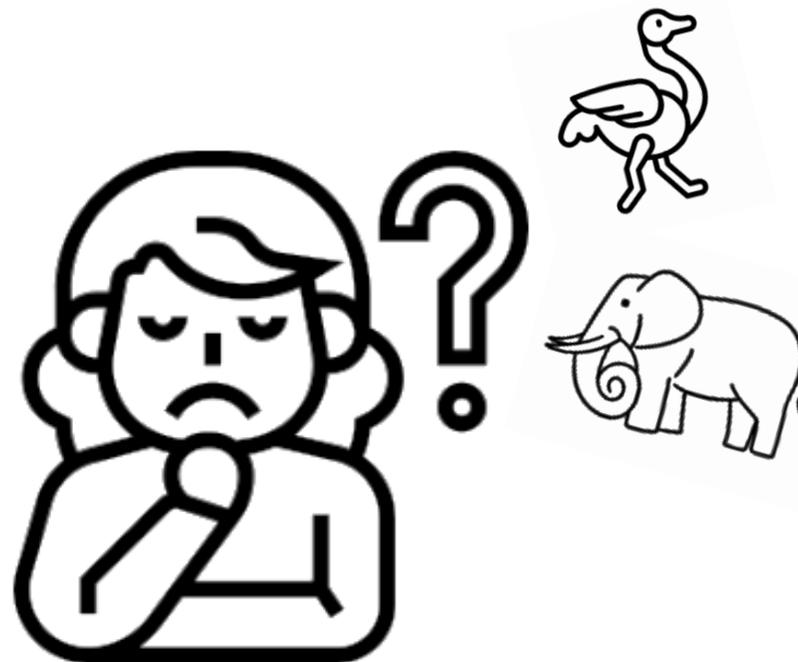
Quizz

Qu'est-ce que l'IAE ?

- Insérer par l'Activité et l'Emploi
- Insertion par l'Activité Economique
- Insérer et Agir pour l'Emploi
- Insertion pour les Autruches et les Eléphants

Les types de SIAE : *cherchez l'intrus !*

- AI - ATI
- EI - ETTI
- EITI - ACI





L'IAE définition

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des **difficultés sociales et professionnelles particulières**, de bénéficier de **contrats de travail** en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des **modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement** »

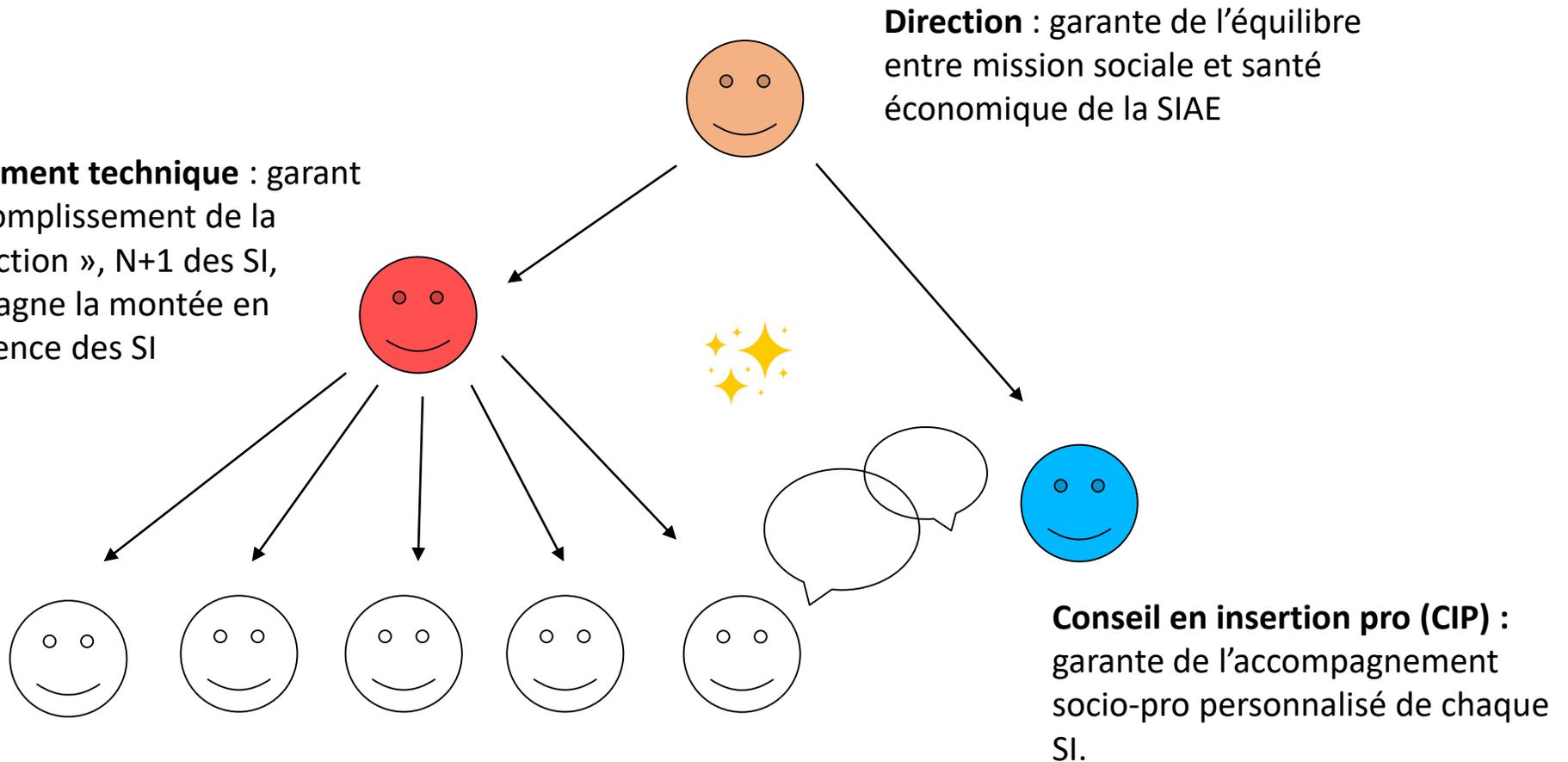
- Article L5132-1 du code du travail



Les SIAE – Structure d’Insertion par l’Activité Economique

Organisation « type » simplifiée d’une SIAE

Encadrement technique : garant de l’accomplissement de la « production », N+1 des SI, accompagne la montée en compétence des SI





Les SIAE : typologie

Conventionnement	ETTI	AI	EI	ACI	EITI
Structure juridique	ETT, soumise à ce régime avec « triple exclusivité »	Asso. de loi 1901	Entreprise de droit commun (SASU, SARL, SA, SAS)	Organisme de droit privé à but non lucratif OU commune, département, syndicat mixte, CCAS...	Entreprise de droit commun (SASU, SARL, SA, SAS)
Type des contrats	Contrat de travail temporaire	CDDI ou contrat de mise à disposition	CDDI	CDDI	Pas de contrat de travail, entrepreneur
Volume horaire hebdo.	Pas de minimum	Minimum 20h	Généralement 35h	Entre 20h et 35h	Pas de minimum



Les SIAE : pour qui ?

Typologie	ETTI	AI	EI	ACI	EITI
Caractéristiques des publics	Personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles (DELD, allocataire des minimas sociaux, jeunes sans qualification, TH, résidents QPV, réfugiés, etc.)				
	Peut travailler en autonomie chez une entreprise cliente	Peut travailler en autonomie chez une entreprise cliente ou un particulier	Est capable de travailler à temps plein	A besoin d'un cadre de travail adaptable	Est capable, avec aide, de travailler en indépendant
Type d'activités	BTP, transport-log, industrie, services à la personne	Services à la personne et aux ent. (nettoyage, espaces verts)	Production de biens et services divers	Production de biens et services divers <i>in situ</i>	Services à la personne (conciergerie de quartier)

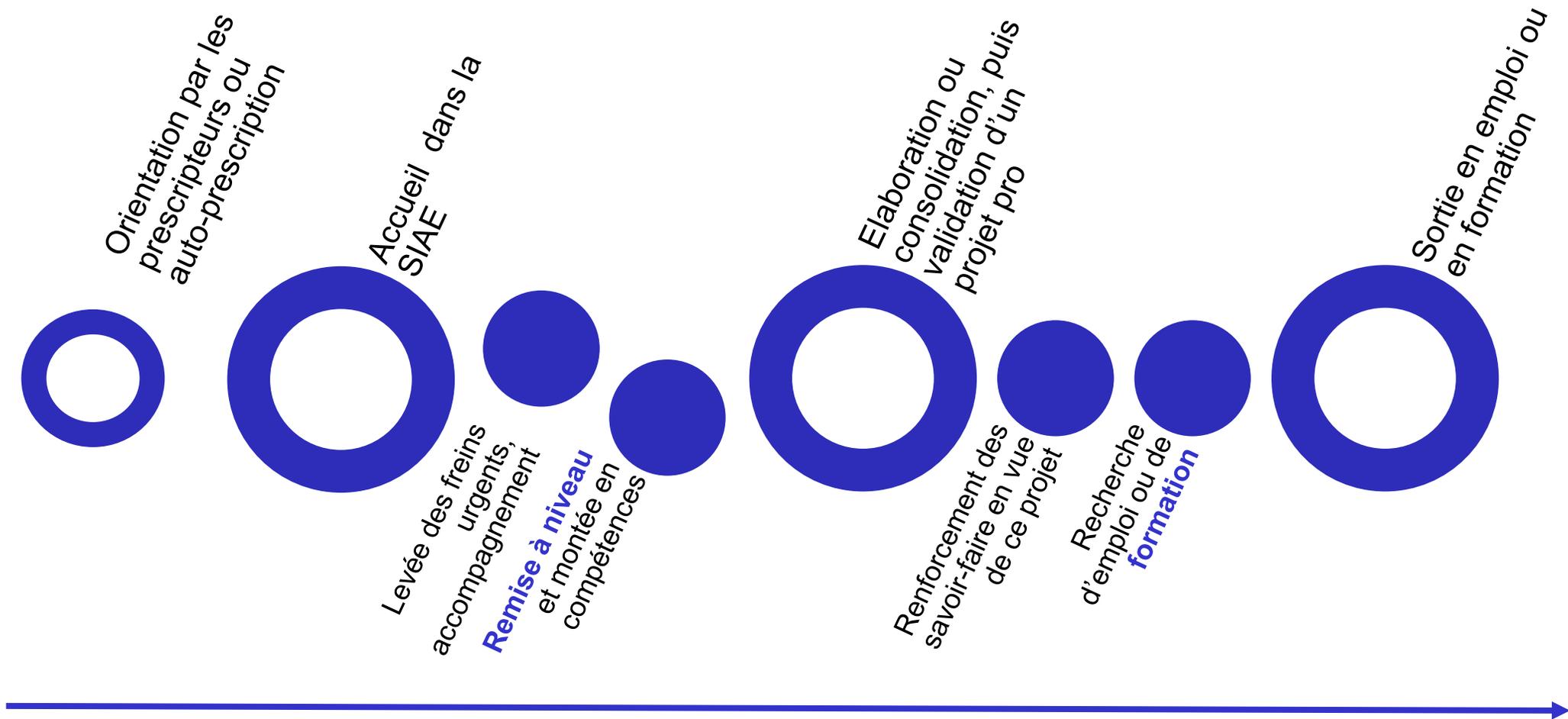


Bon à savoir : toutes les SIAE sont rémunérées au SMIC horaire ! Le salaire sera donc fonction de la durée de travail (de 20 à 35h hebdomadaires)

Pour calculer avec le candidat les impacts sur le droit au RSA ou d'autres allocations et aides, vous pouvez consulter le simulateur de France Travail :

<https://candidat.francetravail.fr/portail-simulateurs/allocations-et-aides/parcours/votre-situation>

Parcours « type » d'une personne en insertion



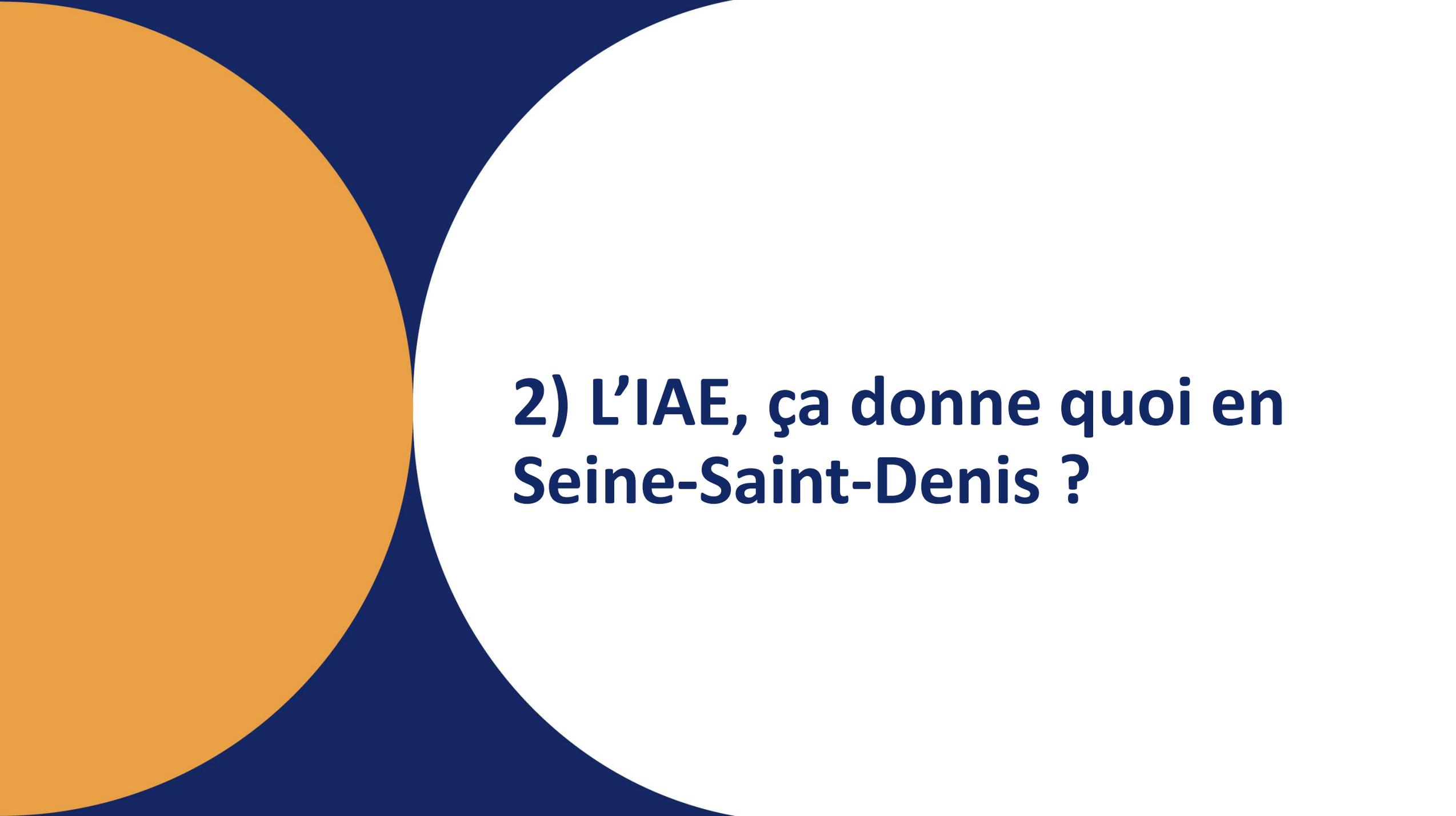
24 mois max.
(souvent 4 mois renouvelables)

en lien avec le prescripteur / orientateur



Et après ? Les « sorties », en 2023 en Seine-Saint-Denis

Typologie de sortie / type de SIAE	TOTAL
en emploi durable <ul style="list-style-type: none">- Un CDI, un CDD ou une mission d'intérim de plus de 6 mois- L'obtention d'un stage ou d'une titularisation dans la fonction publique- La création d'une entreprise	29%
en emploi de transition <ul style="list-style-type: none">- Un CDD ou une mission d'intérim de moins de 6 mois- Un contrat aidé chez un employeur de droit commun	11%
en sortie positive <ul style="list-style-type: none">- Une entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante- Une embauche dans une autre SIAE	21%
total sortie dynamique (quand le salarié sortant bénéficie d'opportunités professionnelles de nature à pérenniser ou encourager son retour vers un emploi)	62%
autres sorties	38%

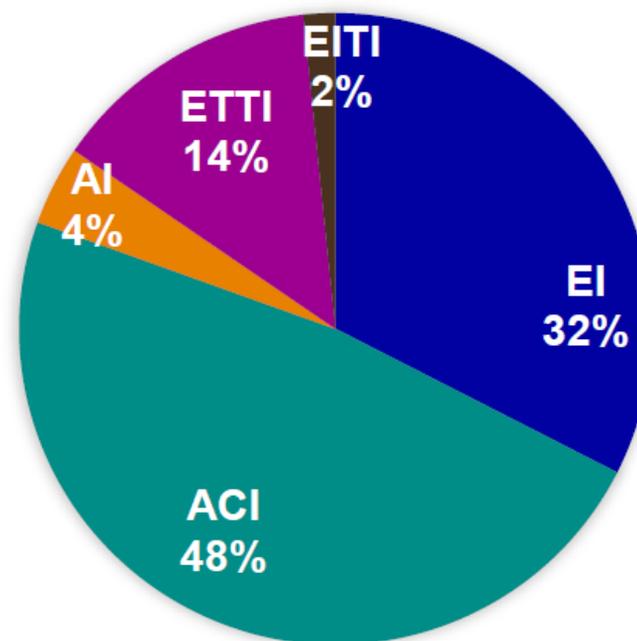


**2) L'IAE, ça donne quoi en
Seine-Saint-Denis ?**



Plus d'une centaine de SIAE en Seine-Saint-Denis

- **123 SIAE conventionnées en 2024** (127 dispositifs) en Seine-Saint-Denis
- **5873 salarié.e.s** ont pu bénéficier d'un emploi dans une SIAE dont un tiers sont allocataires du RSA



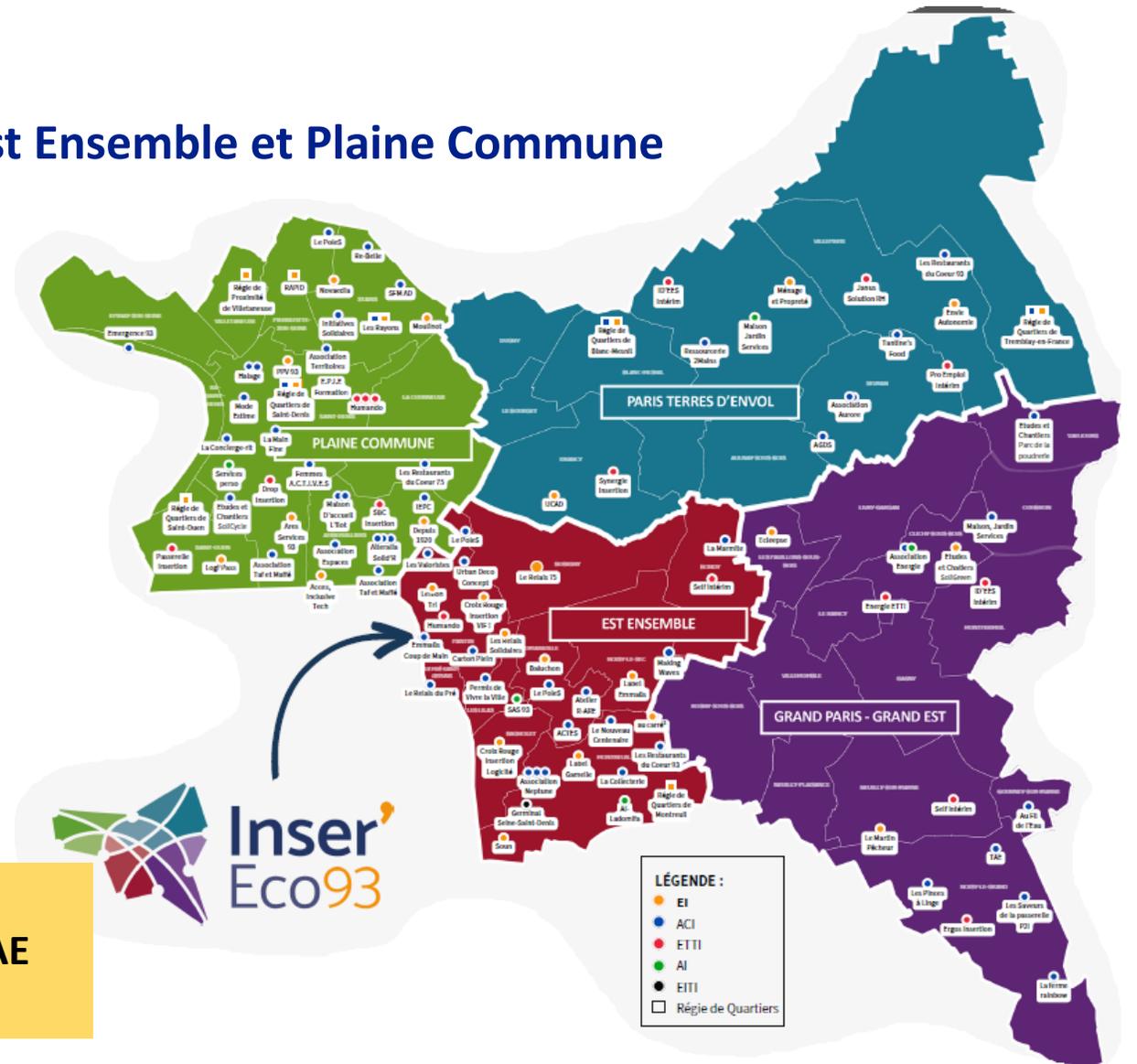
Des structures surtout situées sur Est Ensemble et Plaine Commune

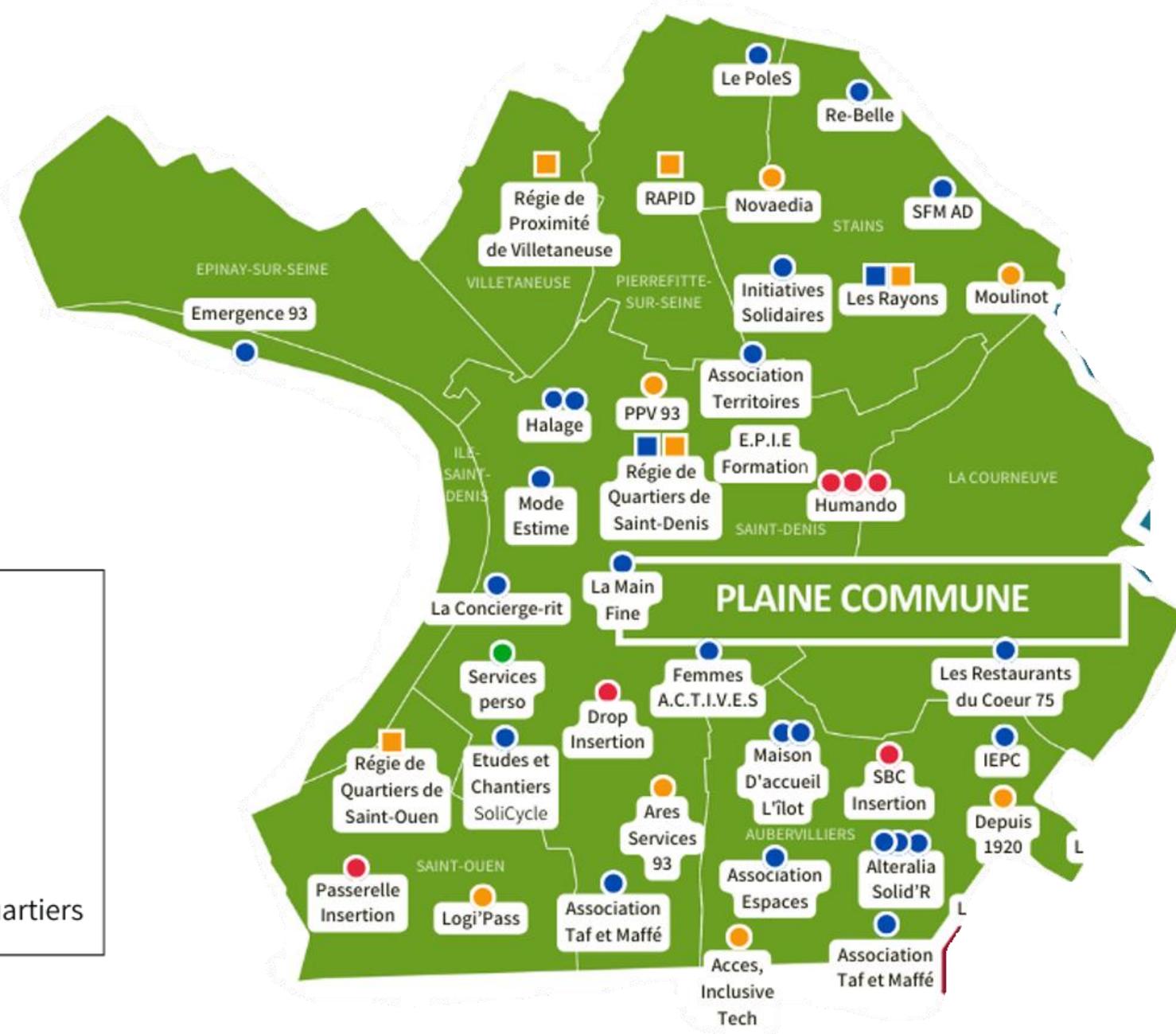
Caractéristique des activités des SIAE en SSD :

- Secteur de la restauration surreprésenté
- Des ETTI quasi-exclusivement dans le BTP
- De nombreux secteurs ex. Making Waves (métiers de la radio), activités de la transition écologique...



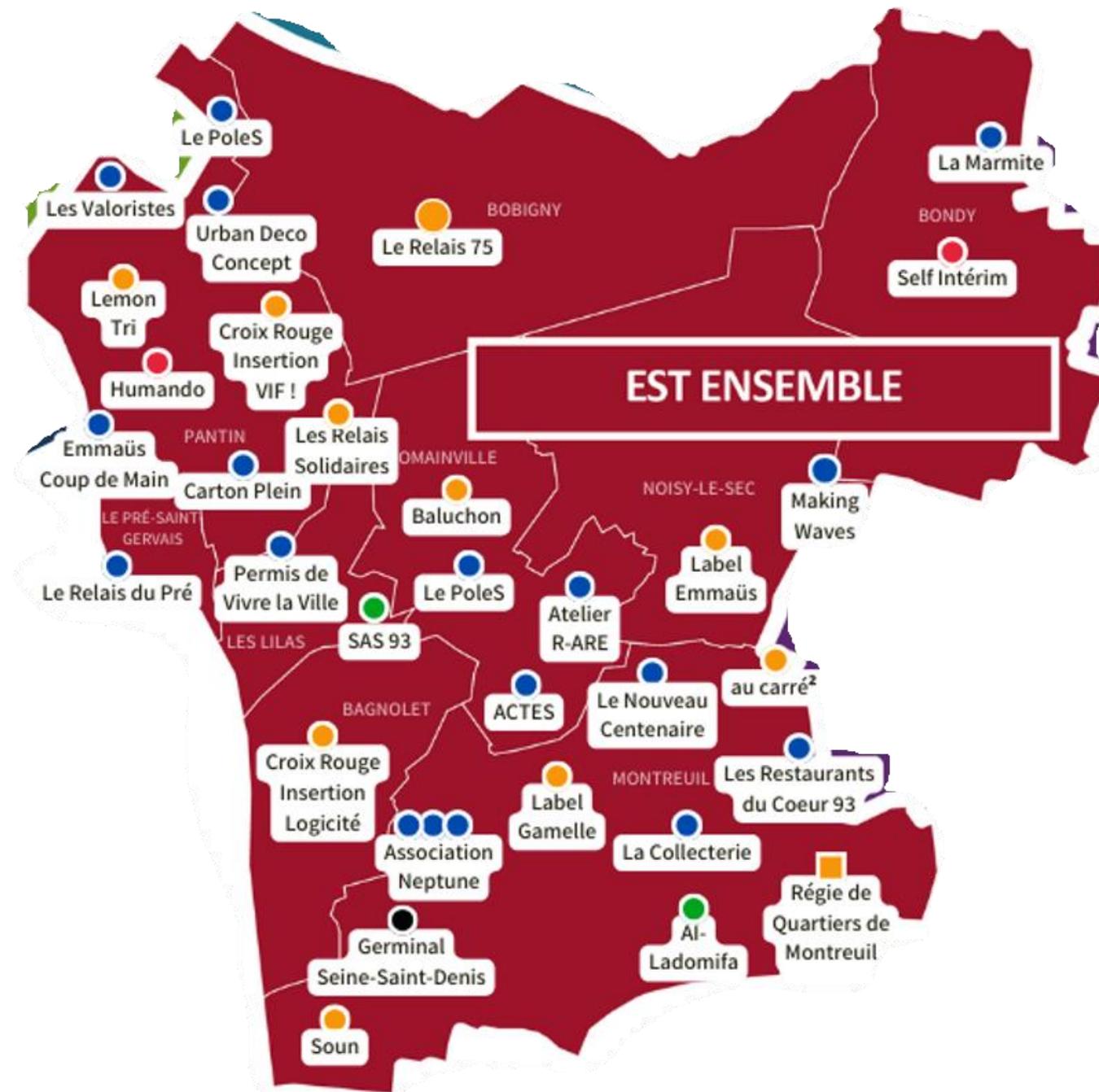
Les cartes ci-contre et ci-après ne sont pas exhaustives. **Retrouvez la liste complète des SIAE du territoire sur la Plateforme de l'Inclusion !**





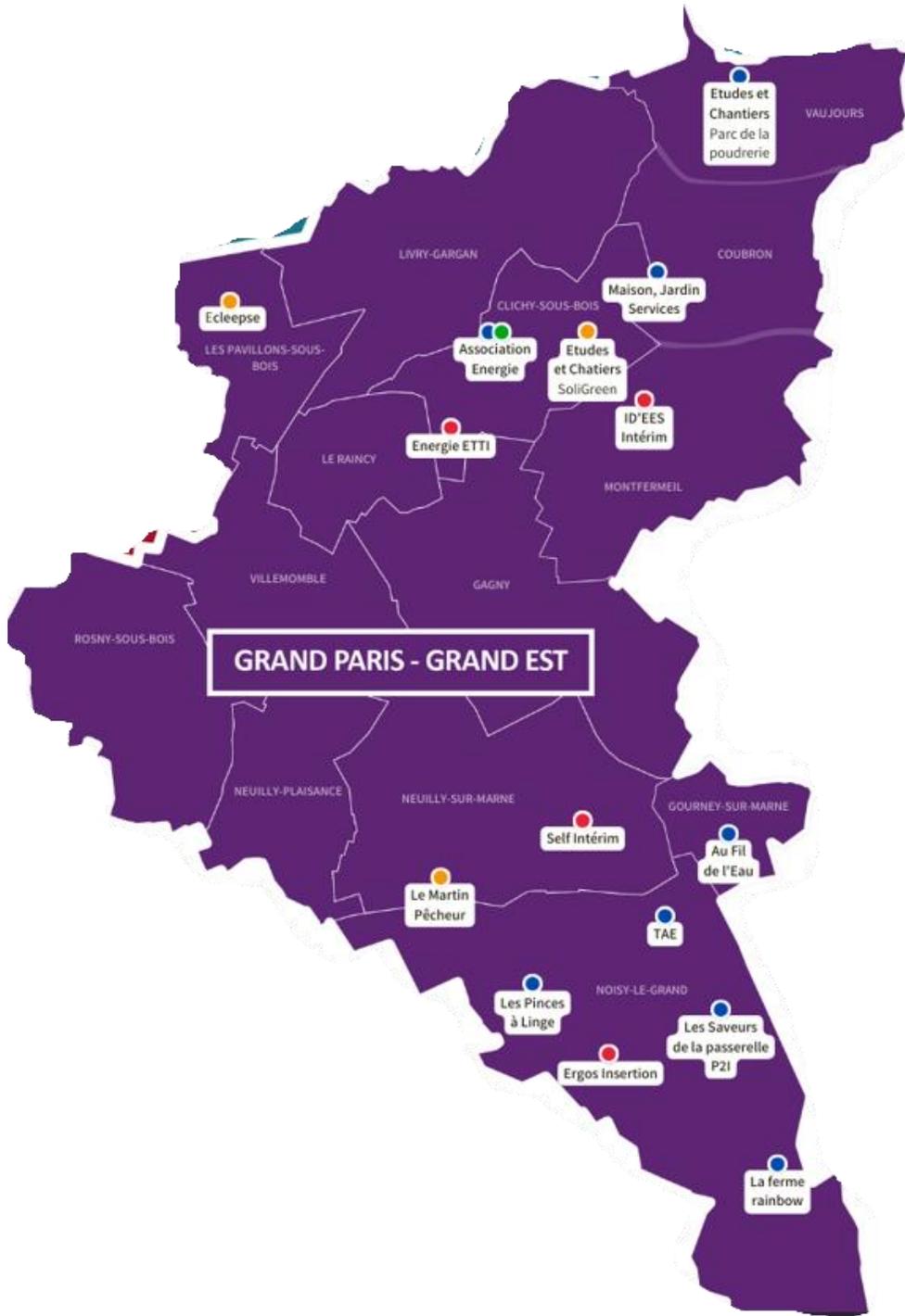
LÉGENDE :

- EI
- ACI
- ETTI
- AI
- EITI
- Régie de Quartiers



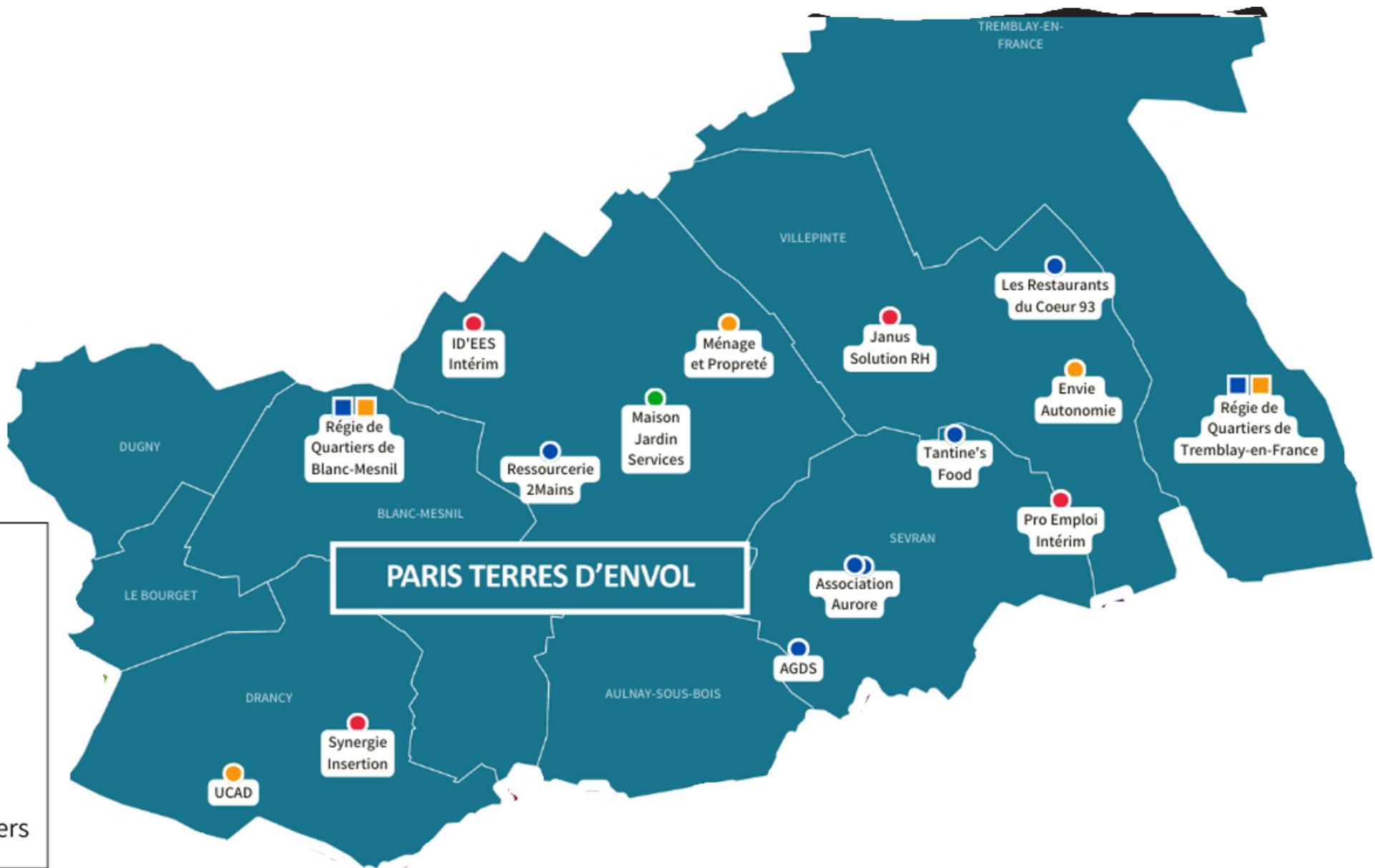
LÉGENDE :

- EI
- ACI
- ETTI
- AI
- EITI
- Régie de Quartiers



LÉGENDE :

- EI
- ACI
- ETTI
- AI
- EITI
- Régie de Quartiers



LÉGENDE :

-  EI
-  ACI
-  ETTI
-  AI
-  EITI
-  Régie de Quartiers



L'IAE au Département

Fort soutien du Conseil Départemental :

- Co-financement de l'accompagnement socio-professionnel (3 M€)
- Soutien à InserEco, réseau départemental des SIAE
- Travail sur les marchés publics
- De nombreux dispositifs du départements ouverts aux SIAE (ex. AAP Agir...)
- Financement du dispositif « Premières Heures en Chantier »

Enjeux :

- Développer et pérenniser l'IAE
- Améliorer la prescription – en priorité des ARSA, publics jeunes...
- Améliorer l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion



3) L'IAE, comment faire ?

Dans quelle(s) situation(s) est-ce que j'envisage de recourir à l'IAE pour un allocataire ?

L'IAE est un outil de remobilisation pour les personnes éloignées de l'emploi . Mon rôle en tant que référent est de sensibiliser les collègues sur l'IAE et la pertinence d'inscrire les bénéficiaires sur un parcours.

- J'oriente les **bénéficiaires** très éloignés de l'emploi avec un projet souvent non identifié ayant des problématiques sociales, ou des personnes ayant besoin de réassimiler les codes de l'entreprise pour entamer des démarches d'insertion, avant d'intégrer une entreprise classique. **L'IAE** peut aussi intervenir en tant qu'avant dernière étape d'un parcours d'accompagnement.
- Parcours par Étapes permettant à l'allocataire de se familiariser avec le monde du travail pour les personnes très éloignées : Travailler sur les codes en entreprise (Horaires, Consigne, Travail d'équipe, Acquisition de compétence professionnelle)

Comment identifier les structures adéquates ?

- Cartographie des structures sur le **territoire** (Identifier ce qu'il y'a sur la **ville** / sur l'**EPT** / À l'échelle du **département**)
- Utilisation du catalogue **Inser'Eco**
- Visite des **ACI** et **Structure d'insertion** en Entrée par étapes avec le **PLIE** (*structure porteuse de l'ALI*) ou en lien avec les structures d'insertion de **Vitamine T** (*structure partenaire de l'ALI*)
- Identification des structures ou des postes vacants sur la **plateforme de l'inclusion**.



Chaque année, les SIAE du 93 organisent leurs portes ouvertes !

Prochaines dates en 2024 : Ecleepse (EI de nettoyage) le 12 novembre, Moulinot (EI de réemploi) le 19 novembre

Les informations sont disponibles ici : <https://insereco93.com/wp-content/uploads/2024/02/Calendrier-2024-Portes-ouvertes-SIAE-pour-Prescripteurs-Orienteurs.pdf>

De nouvelles dates arriveront en 2025 !



Comment en discuter avec lui, le préparer ?

- **Je sensibilise le bénéficiaire sur les avantages et sur ce que L'IAE peut lui apporter :** (Ouverture de droit, Expérience professionnelle, Montée en compétences, Suite possible après L'IAE)
- **Je le prépare aux exigences de la Structure d'Insertion :** Sensibilisation aux axes suivants : ponctualité et régularité, importance du savoir-être (respect des autres, écoute, travail d'équipe, gestion du stress)
- **Je mets en place un Plan de Suivi et d'accompagnement :** organiser un suivi régulier, collaborer avec la structure d'insertion, et je m'assure de maintenir une communication ouverte avec la structure IAE pour suivre l'évolution de la personne.
- **Collaboration étroite avec le CRE :** Découverte des métiers : Sessions d'information sur les découvertes métiers et orientation organisées conjointement pour les bénéficiaires. Préparation des allocataires (info-coll / ateliers simulation entretiens / cv) et participation aux événements : coordination sur les forums, job dating et autres événements pour maximiser les opportunités d'insertion professionnelle.

Comment prescrire sur la plateforme ?

- 1. **Accéder à la Plateforme de l'Inclusion :**

Avoir un compte ou souscrire à un compte (prescripteur) sur la plateforme de l'inclusion : <http://inclusion.beta.gouv.fr> → **en cours de finalisation pour les ALI ne l'ayant pas encore**

- 2. **Rechercher une Structure d'Insertion :**

Rechercher des structures IAE proches de l'allocataire. *Utilisez les filtres de recherche par région, département, ou type de structure (ACI, EI, ETTI, ou AI) pour affiner les résultats.*

- 3. **Sélectionner la Structure et compléter la Fiche de Prescripteur :**

Remplir la fiche avec les informations pertinentes sur la situation de l'allocataire : ses compétences, son parcours, ses motivations, et les obstacles qu'il rencontre pour son insertion professionnelle.

Attention : Bien vérifier les critères d'éligibilité de l'allocataire pour s'assurer qu'il correspond aux profils acceptés par l'IAE. (DELD, ARSA, SENIOR, QPV, BAS NIVEAU DE QUALIFICATION)



Retrouvez un guide par le lien suivant :

<https://aide.emplois.inclusion.beta.gouv.fr/hc/fr/articles/25869900357393-Postuler-pour-un-candidat-vers-l-IAE>



Emplois de l'inclusion

Faciliter la mise en relation avec les employeurs solidaires

Le problème

Plus de 500.000 personnes sont en chômage de très longue durée (2 an ou plus) ([source INSEE] (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2417491>))

Notre service

Aujourd'hui, emplois.inclusion.beta.gouv.fr permet de mettre en relation des chercheurs d'emploi (aussi nommés candidats) auprès d'[employeurs solidaires](#) (entreprises, associations...). Les candidats peuvent également bénéficier de l'aide de [prescripteurs](#) (Pôle emploi, Missions locales, Cap Emploi...).

[Accéder à Emplois de l'inclusion](#) ↗



DEPT
Conseil départemental ...

Accueil

Candidatures

Candidats

Organisation

Rechercher

Mon espace

Besoin d'aide ?

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Prescripteur habilité - DEPT - SIRET 229 300 082 01453

Vue d'ensemble

Statistiques

Événements à venir

Vue d'ensemble

Rechercher un emploi inclusif autour de...

Rechercher

Candidatures

Voir toutes les candidatures

Postuler pour un candidat

Exporter toutes les candidatures

Candidats

Liste de mes candidats

Gérer mes prolongations de PASS IAE

Organisation

ID 1057

Modifier cette organisation

Voir la fiche publique

Gérer les collaborateurs

Voir la liste des organisations conventionnées

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis est une organisation habilitée. Vous pouvez réaliser le diagnostic socio-professionnel des candidats que vous accompagnez.

Rechercher un emploi inclusif

Bobigny (93)

Rechercher

Employeurs 559

Postes ouverts au recrutement 1269

Employeurs

Distance

Distance

2 km

5 km

10 km

15 km

25 km

50 km

100 km

Types de structure

Départements

ACI - Atelier chantier d'insertion

AI - Association intermédiaire

EA - Entreprise adaptée

EATT - Entreprise adaptée de travail temporaire

EI - Entreprise d'insertion

EITI - Entreprise d'insertion par le travail indépendant

ETTI - Entreprise de travail temporaire d'insertion

GEIQ - Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Comment sont triés ces résultats ?

Nom de la structure

Effacer tout

33230 Romainville

Voir la fiche de l'entreprise

Cette structure vous intéresse ?

Postuler



EI - Entreprise d'insertion

Solinette 75 - Entreprise d'insertion maintenance - Etudes et Chantiers IDF

à 13,4 km de votre lieu de recherche 1-3 Rue Prévost Paradol, 75014 PARIS

Voir la fiche de l'entreprise

Cette structure vous intéresse ?

Postuler

Employé(e) de Quartier Polyvalent(e) - Agent(e) de ménage

2 postes ouverts au recrutement

Postuler

Voir tous les métiers

Informations générales

CDD insertion

30h / semaine

Tremblay-en-France - 93

Description du poste

es missions:

Entretien et nettoyage des locaux : parties communes d'immeubles d'habitation (cage d'escaliers, hall d'entrée) bureaux, bases de vies, locaux municipaux, associations...

Nettoyage des vitres

Entrées / sorties et nettoyage des containers

Débutant(e) accepté(e)

- Adhésion au projet de la Régie de quartier
- Savoir s'adapter à des missions polyvalentes
- Accepter d'être encadré et formé par les encadrants techniques
- Respecter les consignes de sécurité, notamment le port d'équipements de protection individuelle

Contrat:

CDDi (contrat à durée déterminée d'insertion) de 4 mois renouvelable, pouvant aller jusqu'à 24 mois.

Durée hebdomadaire de 30H00.

Débutant accepté, seule la motivation est évaluée

Pouvoir commencer à 6h00 du matin

Avoir une compréhension minimale de la langue française

Les contraintes liées au poste sont:

La station debout prolongée de 4 heures

Le port de charges de 5 kg

La position accroupie, à genoux

Smic horaire brut 11,27€

EI
El Régie de Quartier Tremblay

54 AVENUE DU PARC, A l'angle de la rue Camille CLAUDEL et de la rue YACINE KATER, 93290 TREMBLAY EN FRANCE

accueil@rqtf.fr

01 56 48 00 10

http://www.rqtf.fr

Voir la fiche de l'entreprise

Documentation >

Qui peut bénéficier des contrats d'IAE ? >

Prescrire un parcours IAE (guide pratique) >

Nouveautés

Modes d'emploi pour les SIAE

Structures de l'insertion par l'activité économique

Modes d'emploi pour les prescripteurs

Prescripteurs habilités et orienteurs

Modes d'emploi pour les candidats

Mode d'emploi pour les GEIQ

Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Modes d'emploi pour les EA et OPCS

Entreprises adaptées et Organisations porteuses de la clause sociale (facilitateurs)

Tuto vidéo

Démonstrations des fonctionnalités en vidéo, classées par type de compte

Les dispositifs et programmes

IAE, GEIQ, PHC, CVG, EA...

Informations sur le projet

Tuto vidéo

Démonstrations des fonctionnalités en vidéo, classées par type de compte

Compte "Prescripteur habilité"

Postuler pour un candidat vers l'IAE

Gérer mes demandes de prolongation de PASS IAE

Compte "Employeur SIAE"

Créer (ou retrouver) une fiche salarié

Suspendre un PASS IAE

Webinaires

S'inscrire à un webinaire (formation en ligne) ou voir le replay/support d'un webinaire terminé

Webinaires

 S'inscrire à un webinaire (formation en ligne) ou voir le replay/support

Inscription webinaire prescripteur

★ Niveau 1 : Présentation et Démo compte "prescripteur"

Niveau 2 : Nouvelles fonctionnalités  (prescripteurs)

Replays webinaires prescripteurs et supports

 03.10.24 Infos et Démo des emplois de l'inclusion

 24.09.24 "Q/R" et nouvelles fonctionnalités

 12.09.24 Infos et Démo des emplois de l'inclusion

 20.06.24 "Q/R" et nouvelles fonctionnalités

 18.06.24 Infos et Démo des emplois de l'inclusion

Modes d'emploi pour les prescripteurs

Prescripteurs habilités et orienteurs

Gestion de mon compte utilisateur prescripteur

 Liste des fonctionnalités pour les prescripteurs

 M'inscrire sur les emplois de l'inclusion en tant que prescripteur

Orientation des candidats et suivi des candidatures

 Rechercher un emploi inclusif pour votre candidat

 Postuler pour votre candidat / Orienter votre candidat vers une structure

 Suivre mes orientations (prescripteurs)

 Gérer mes demandes de prolongation

 Exporter mes candidatures sur Excel [Prescripteur]

 Modifier les informations d'un candidat [Prescripteur]

Gestion de mon organisation de prescripteur

 Décrire mon organisation de prescripteur

 Inviter mes collaborateurs à se rattacher au compte de l'organisation

 Administrateur de l'organisation [Prescripteur]

Guide du prescripteur & appui aux démarches

 Guide du prescripteur

 Procédure d'habilitation par Arrêté préfectoral

 Créer une adresse e-mail pour un candidat

 Convertir votre document en format PDF

Quel suivi pendant le parcours en IAE ?

En tant que référent IAE je suis la porte d'entrée et l'interlocuteur pour les structures IAE. Ceci facilite les orientations et permet de mutualiser les échanges.

Le suivi pendant le parcours permet de :

- **Maintenir le lien avec l'allocataire pendant son parcours**

Garantir le développement des compétences des bénéficiaires, favoriser leur employabilité, et maximiser leurs chances de réinsertion durable sur le marché du travail.

- **Mettre en place un accompagnement mutualisé avec le CISP de la structure d'insertion par l'activité économique :**

Élaboration d'un Plan de Suivi Personnalisé ou en participant au comité de suivi de la structure.

Quelques exemples « incarnés » de parcours réussis ?

Intervention de M. Hermès KANDA,
coach emploi accompagnement à l'ALI de
Pierrefitte / Stains

- Mme M, Marie-Thérèse : A intégré le **chantier d'insertion petite enfance** en Avril 2023 à Septembre 2024 avec **SFMAD** et Mme vient de commencer un **CAP petite enfance** afin de valider et d'acquérir des compétences théoriques
- Mr B, Lahouari : a intégré **l'ACI Solycycle** (Maison du vélo) en avril 2024 en CDDI 24H00. Du fait de ses compétences, il est passé sur un contrat en 35h avec un prestataire de Solycycle et a obtenu son appartement à l'issue de son parcours.
- Mme N. Bintou : a intégré **l'ETTI HUMANDO**, après de mauvaises expériences dans son secteur d'activité (Comptabilité) , elle voulait absolument changer d'environnement et travailler en extérieur. Elle travaille depuis 6 mois en tant que factrice avec La Poste



Bonnes pratiques :

- **Préparation** : Avant de faire la prescription, échanger avec l'allocataire pour bien comprendre ses attentes et motivations, ce qui vous permettra de bien orienter la candidature.
- **Précision** : Fournir des informations complètes et précises lors de la prescription favorise l'acceptation de la candidature.
- **Suivi** : Assurez un suivi régulier de la candidature et soyez réactif si la structure d'insertion vous demande des informations supplémentaires.



Les prochaines étapes !



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



L'ÉVÉNEMENT

Forum PRESCRIPTEURS IAE & EA* Deuxième édition

VENEZ DÉCOUVRIR LES SIAE
ET EA DE LA SEINE-SAINT-DENIS !

Le 10 décembre 2024 de 9h30 à 15h
CCI Seine-Saint-Denis
191 Av. Paul Vaillant Couturier, 93000 Bobigny

Sur inscription



<https://forms.gle/ynZhpKK4UaXmTdG89>

- On se retrouve au forum du 10 décembre ?
- Ouverture prochaine des comptes sur la Plateforme de l'Inclusion pour les ALI ne les ayant pas déjà. N'oubliez pas de consulter les guides de prise en main ;
- Pour toute question sur l'IAE en général, sur un partenaire en particulier...

Amabéla JOHNSON

Chargée de projets IAE

Service des économies nouvelles et solidaires
Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de
l'Economie Sociale et Solidaire
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
ajohnson@seinesaintdenis.fr





4) Réponse aux questions posées en séance



Questions / Réponses en séance (1/2) :

Question : peut-on envisager une orientation pour les retraités touchant leur retraite et /ou complémentaire dans le cadre d'un complément de ressources?

Réponse : l'IAE a une fonction de *sas vers l'emploi*. Les personnes retraitées ne sont donc pas éligibles. En revanche, les personnes exerçant en SIAE arrivant à l'âge de la retraite et craignant de ne pas toucher une retraite suffisante, peuvent signer un contrat particulier, nommé CDI Inclusion - sous réserve de validation par la structure et l'Etat. Ce contrat leur permet de continuer à travailler en SIAE au-delà de la durée standard des CDDI (de 4 à 24 mois - souvent de 4 mois renouvelables), jusqu'à avoir atteint un niveau de cotisation suffisant pour faire valoir ses droits à la retraite.

Question : l'inscription à France Travail est-elle obligatoire pour l'orientation vers l'IAE, dans le cadre de la loi Plein Emploi ? Quelle nuance entre les différents critères d'éligibilité ?

Réponse : [Cette page web](#) précise tous les critères d'éligibilité à l'IAE. En synthèse : certains critères dits « de niveau 1 » se suffisent à eux-mêmes (RSA, ASS, AAH, DETLD), d'autres critères « de niveau 2 » sont cumulatifs (senior, jeune, sortant d'ASE, travailleur handicapé, résident QPV, personnes sous main de justice, personnes sans-abri, etc.). Certains de ces critères impliquent une inscription à France Travail (ex : RSA, DETLD, etc.), d'autres, non. À noter qu'en tant que prescripteurs habilités, les ALI et le service social peuvent déroger à ces critères d'éligibilité, et ce, pour une durée de 6 mois.



Questions / Réponses en séance (2/2) :

Question : j'ai l'impression que les SIAE refusent les candidatures des personnes les plus vulnérables et / ou éloignées de l'emploi, comment faire ?

Réponse : Les publics les plus éloignés de l'emploi sont bien éligibles à l'IAE. Les pré-requis peuvent toutefois différer selon les structures et les métiers. Ne pas hésiter, en positionnant des candidats, à contacter la structure qui embauche. Certains dispositifs existent par ailleurs, qui ciblent particulièrement les publics les plus vulnérables, à l'instar du dispositif Premières heures en chantier. En cas de doute ou de difficulté particulière concernant une SIAE, vous pouvez contacter le Département.

Question : Les structures ont-elles une obligation de retour suite à candidature et si oui quel est le délai?

Réponse : Les SIAE doivent en principe formuler des retours à la suite de candidatures, mais cela ne constitue pas une obligation contractuelle. Le premier réflexe est de contacter directement la structure. En cas de difficulté récurrente, et si les échanges en direct avec la structure n'ont pas abouti, vous pouvez contacter le Département.

Question : Est-il possible de suspendre un PASS, par exemple pour raisons de santé ou pour effectuer une formation ? Si oui, le PASS repartira-t-il à zéro par la suite ?

Réponse : Le PASS peut être suspendu par la structure, notamment lorsque le salarié en insertion souhaite faire une PMSMP, une formation ou pour réaliser une période d'essai dans une entreprise ou une autre SIAE. Il reprend par la suite au point où il avait été interrompu. Les démarches en cas de problème de santé dépendent des situations : arrêt maladie, suspension ou fin du contrat.

Quelques mots pour conclure :

- 1) *Comment retrouver les informations ?* **Retrouvez ce support, et les précédents, sur notre espace dédié :**
<https://ressources.seinesaintdenis.fr/WEB-I-les-nouveaux-rendez-vous-Insertion-du-Departement>

- 2) *Quand est-ce qu'on se revoit ?* Le **prochain web-i aura lieu le mardi 5 novembre à 14h, et portera sur la Mobilité : De nouvelles ressources à votre disposition**

- 3) **Merci et à bientôt !**

